



Modalités d'accueil

Un premier accueil permet de faire connaissance, de présenter l'association, son fonctionnement, ses activités et les conditions d'adhésion.

Les documents d'information sont remis. Une période d'essai de deux semaines est proposée. Au cours de cette période, il est possible d'essayer plusieurs activités sans engagement.

L'inscription est validée lors d'un second entretien. La personne peut alors s'inscrire dans les ateliers choisis.

Une carte d'adhérent, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et la «charte de la personne accueillie» lui sont remis.

L'adhésion est valable pour une année scolaire.

Elle est due à la reprise des activités au mois de septembre Son montant est dégressif en cours d'année.

Le règlement des activités est dû en début de trimestre.

Les personnes bénéficiant des minima sociaux ont droit aux avantages de la «CARTE SORTIR»*

(50 à 70% de réduction)

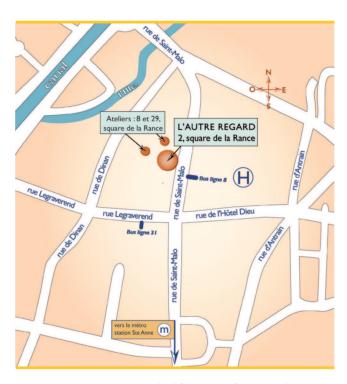
*(renseignements au CCAS de votre quartier ou commune de résidence)



L'Association L'Autre Regard est affiliée à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix Marine.

Association L'Autre Regard

2, square de la Rance 35000 Rennes tél. 02.99.31.63.43 accueil@lautre-regard.asso.fr



pour venir à L'Autre Regard

Siège : 2, square de la Rance - 35000 Rennes Annexes : 8 - 29, square de la Rance - 35000 Rennes métro station Sainte-Anne bus 12 arrêt Square de la Rance - bus 31 arrêt Dinan

Annexe Dullin : 57, square Charles Dullin - 35200 Rennes métro station *Clémenceau* bus C3 arrêt *Champs Manceaux*















Association de loisirs pour personnes adultes en fragilité psychologique

http://lautre-regard.asso.fr



(

L'Autre Regard est une association de loisirs loi 1901.

Elle s'organise en deux entités :

- un Service d'Accueil de Jour (SAJ)
- un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)

L'Autre Regard propose des espaces de rencontre basés sur la créativité et différents modes d'expression.

L'accueil de jour et le GEM sont gérés et animés par des responsables bénévoles et une équipe de professionnels salariés.

L'Autre Regard propose de favoriser

- l'épanouissement,
- le mieux être,
- le lien social.
- l'ouverture culturelle

des personnes qui ont, ou ont eu, des troubles psychiques.

L'Autre Regard permet de s'impliquer dans la vie associative au travers du bénévolat.

Permanences d'accueil

- lundi 13 h 00 - 15 h 00 - mardi 14 h 00 - 16 h 00 - jeudi 10 h 00 - 12 h 00

- vendredi 14 h 00 - 18 h 00

ou sur rendez-vous au 02.99.31.63.43





Chant Écriture

Ecriture Blogs
Informatique Actualités

Peinture

Poésie

Dessin

Mosaïque

Echecs

Français

Réflexion

Jeux de société

Anglais

Écoute de la musique

Théâtre

Sorties culturelles

Randonnées

Ping-pong

Modelage

Vidéo

Palets

Bien-être

Croquis

Musique

Jeux de cartes

Gymnastique sensorielle...



